



ANNEXE N° 1

EXECUTION DU BUDGET ET FINANCEMENT DU DEFICIT BUDGETAIRE

***Projet de Loi de Règlement
Exercice Budgétaire 2020***

EXECUTION DU BUDGET ET FINANCEMENT DU DEFICIT BUDGETAIRE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT DE L'EXERCICE 2020

Table des matières

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE: Exécution des recettes du budget général	3
I.1. Recettes pétrolières	4
I.2. Recettes non pétrolières	4
I.2.1. Recettes fiscales	4
I.2.1.1. Recettes des impôts et taxes	4
I.2.1.2. Recettes douanières.....	5
I.2.2. Recettes non fiscales.....	6
I.3. Dons	7
DEUXIEME PARTIE : Exécution des dépenses du budget général	8
II.1. Dépenses courantes.....	8
II.1.1. Dépenses de personnel	9
II.1.2. Biens et services.....	9
II.1.3. Transferts et subventions.....	9
II.1.3.1. Bourses et subventions	10
II.1.3.2. Pensions	10
II.1.3.4. charges financières	10
II.2. Dépenses en capital.....	10
II.2.1.	10
Dépenses en capital sur financements internes	10
II.2.2. Dépenses en capital sur ressources extérieures.....	11
TROISIÈME PARTIE : Soldes budgétaires	12
III.1. Solde du budget général	12
III.2. Solde du budget de l'Etat	13
Tableau 7. Solde du budget de l'Etat au titre de l'exercice 2020	15
QUATRIEME PARTIE : Financement du déficit budgétaire	17
IV.1. Présentation des besoins de financement.....	17
IV.2. Présentation des mécanismes de financement du déficit budgétaire	18
IV.2.1. Les prêts projets	18
IV.2.1.1. les emprunts multilatéraux.....	18
IV.2.1.2. les emprunts bilatéraux	18
IV.2.1.3. les emprunts commerciaux.....	19
IV.2.2. Émissions des titres publics.....	20
IV.2.2.1. Les émissions par adjudication sur le marché de la BEAC	21
IV.2.2.1.1. Marché primaire	21
IV.2.2.1.2. Marché secondaire	25
IV.2.2.2. Émissions par syndication sur le marché financier sous régional	25
IV.2.2.2.1. Marché primaire	25
IV.2.2.2.2. Marché secondaire	26
IV.2.2.2.3. Marché international	27
IV.2.3. financement bancaire	27

IV.2.4. appuis budgétaires	27
IV.2.5. financements exceptionnels	28

SIGLES ET ABREVIATIONS

AE :	Autorisation d'Engagement			Stabilisation des Prix des Hydrocarbures
AFD :	Agence Française de Développement	CTD :		Collectivité Territoriale Décentralisée
AMBACAM :	Ambassade du Cameroun	CUT :		Compte Unique du Trésor
ANR :	Attestation de Non Redevance	DGD :		Direction Générale des Douanes
APE :	Accords de Partenariat Économique	DGI :		Direction Générale des Impôts
BCT :	Balance des Comptes du Trésor	DGTCFM :		Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire
BE :	Balance d'Entrée	DIT :		Douala International Terminal
BEAC :	Banque des États de l'Afrique Centrale	DTS :		Droits de Tirage Spéciaux
BIP :	Budget d'Investissement Public	EP :		Etablissements Publics
BTA :	Bons du Trésor Assimilables	EVP :		Equivalent Vingt Pieds
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics	FINEX :		Financement Extérieur
C2D :	Contrat de Désendettement et de Développement	FMI :		Fonds Monétaire International
CA :	Chiffre d'Affaires	HALCOMI :		Halte au Commerce Illicite
CAA :	Caisse Autonome d'Amortissement	ID :		Interventions Directes
CAN :	Coupe d'Afrique des Nations	IISF :		Initiative Inspecteur des Impôts Sans Frontières
CEMAC :	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale	IRPP :		Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
CIME :	Centre des Impôts des Moyennes Entreprises	IS :		Impôt sur les Sociétés
COCAN :	Comité d'Organisation de la CAN	LF :		Loi de Finances
COPPE :	Comptage Physique du Personnel de l'Etat	MAG :		Manque à Gagner
CP :	Crédit de Paiement	OT :		Obligations du Trésor
CSPH :	Caisse de	OTA :		Obligations du Trésor Assimilables
		PEC :		Prise en Charge

PEF :	Programme Économique et Financier	PIB : PLANUT :	Produit Intérieur Brut Plan d'urgence Triennal
PME :	Petite et moyenne Entreprise		
RAP :	Restes A Payer		
RI :	Ressources Intérieures		
SGS :	Société Générale de Surveillance		
SNH :	Société Nationale des Hydrocarbures		
SONARA :	Société Nationale de Raffinage		
TEC :	Tarif Extérieur Commun		
TIMP :	Taux d'Intervention Moyen Pondéré		
TSPP :	Taxe Spéciale sur les Produits Pétroliers		
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée		

INTRODUCTION

La présente annexe, produite pour la deuxième fois consécutive dans le cadre de l'élaboration du projet de loi de règlement, vise à restituer de façon détaillée, l'exécution des recettes et des dépenses inscrites dans la loi de finances de l'année 2020. Elle renseigne également sur les ressources dont la mobilisation a permis de financer le déficit budgétaire.

Les autorisations budgétaires au titre de l'exercice 2020 se sont élevées en recettes et en dépenses à la somme de **F CFA 4 409 milliards**, obtenue sur la base des crédits de la loi de finances initiale de **F CFA 4 952 milliards** et des ajustements ultérieurs en moins de **F CFA 543 milliards** par **l'ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020** modifiant et complétant certaines dispositions de **la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019** portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020. Cet ajustement est consécutif à la morosité de l'environnement économique international due à la crise sanitaire liée au COVID-19 dont l'impact a été direct sur l'évolution des recettes du budget de l'Etat et l'évolution du baril de pétrole restée en deçà des hypothèses de la loi de finances initiale.

Produite conformément à l'article 20 alinéa 2 de la **loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018** portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques, elle est destinée à l'information du Parlement et mise à la disposition du grand public en respect des dispositions de la **loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018** portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun, lesquelles soumettent le gouvernement à l'obligation de publier toutes les informations relatives à l'exécution des finances publiques.

Elle est également produite à l'aune de l'article 21 de la **loi n°2018/012 du 11 juillet 2018** sus - citée : *« A l'exception des dispositions des points f et i relatives aux comptes de l'État et au rapport de la Juridiction des comptes sur l'exécution de la loi de finances, la liste des documents mentionnés au présent article peut être modifiée par les lois de finances ».*

A ce titre, la présente annexe est ouverte dans le cadre de la production du projet de la loi de règlement qui, au terme de l'article 12 de la loi précitée, a « ... le caractère de loi de finances ».

Relativement au contexte international, l'exécution du budget 2020 a été marquée par :

- la relance de l'économie mondiale, après les restrictions d'activités et les perturbations économiques causées par la pandémie du COVID-19 au premier semestre, avec notamment, le confinement d'une bonne franche de la population mondiale et la mise en veilleuse de la production de bon nombre d'entreprises. Cette relance a été soutenue par une forte expansion dans le secteur manufacturier, tandis que le secteur des services a montré des signes de faiblesse ;
- la deuxième vague d'infections au COVID-19 déclenchée dans plusieurs pays au troisième trimestre, notamment dans la zone euro, ainsi que l'apparition de nouvelles souches du virus. Pour ralentir sa propagation, la plupart des gouvernements ont opté pour la réintroduction des mesures de distanciation sociale, de fermeture des frontières et de confinement des populations ;
- les incertitudes liées aux négociations entre l'Union européenne et la Grande-Bretagne pour la conclusion d'un accord commercial post - Brexit ;

- la guerre commerciale entre les États - Unis et ses partenaires, qui continue d'affecter négativement le commerce international ;
- les tensions géopolitiques entre les États - Unis et certains grands pays exportateurs de pétrole, notamment l'Iran et la Venezuela, sur fond de sanctions économiques.

Au plan national, l'exécution du budget 2020 a été influencée par :

- la tenue en juillet 2020, du deuxième Débat d'Orientation Budgétaire entre le gouvernement et le parlement, à l'issue duquel la politique d'import-substitution, la transformation locale des produits, et la consolidation budgétaire ont été retenues, entre autres, comme orientations du triennat 2021-2023 ;
- la préparation du budget 2021, déclenchée par la signature en juillet 2020 de la circulaire présidentielle y afférente, qui a prévu un retour à la croissance en 2021 et mis en exergue la nécessité de prendre en compte la mise en œuvre du plan global de riposte contre la pandémie du COVID-19 ;
- l'adoption d'une loi de finances rectificative suite aux effets néfastes de la crise sanitaire sur les recettes budgétaires et la création d'un Compte d'Affectation Spécial (CAS) dédié aux opérations de riposte contre cette pandémie ;
- les décaissements exceptionnels des partenaires au développement en appui au financement du plan global de riposte contre le coronavirus ;
- la persistance des crises sécuritaires dans la partie septentrionale du pays et dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest ;
- la chute des cours du pétrole en deçà des 54,4 dollars le baril retenu dans les hypothèses de la loi de finances initiale.

Le présent rapport comporte quatre (04) parties : d'abord une première qui est consacrée à la présentation analytique des recettes internes budgétaires recouvrées; ensuite une deuxième partie qui s'intéresse à l'exécution du budget en dépenses sur la base des ordonnancements effectifs et enfin une troisième partie qui traite du solde budgétaire. l'annexe comporte également une quatrième partie qui traite du financement du déficit budgétaire.

PREMIERE PARTIE: Exécution des recettes du budget général

Au titre de l'exercice budgétaire 2020, sur les prévisions révisées de **F CFA 2 848, 5 milliards**, les recettes budgétaires se sont exécutées à hauteur de **F CFA 3 178 milliards** en valeur absolue et **111,56 %** en valeur relative.

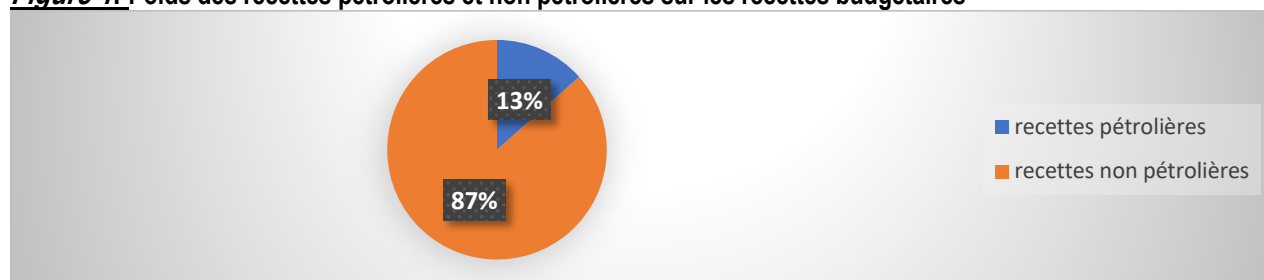
Elles sont constituées des recettes pétrolières et des recettes non pétrolières tel que le traduit le tableau et le graphique suivants.

Tableau 1: situation des recettes budgétaires en 2019 et 2020

RUBRIQUES	L.F.I 2020	L.F.R. 2020	Janv - déc 19 Réalisations	Janv - déc 20 Réalisations	Taux %
I-Recettes pétrolières	443,0	269,7	584,5	428,2	158,8
1-Redevance SNH	341,5	169,7	471,5	321,4	189,4
2- IS pétrole	101,5	100,0	113,0	106,8	106,8
II- Recettes non pétrolières	3 174,2	2 578,8	3 202,6	2 752,6	106,7
1- Recettes fiscales	2 962,2	2 374,8	3 038,2	2 563,0	107,9
a - Recettes des impôts et taxes	2 113,4	1 725,1	2 233,4	1 855,9	107,6
Dont - IRPP	343,0	291,6	367,2	360,1	123,5
- TVA	808,1	621,6	739,6	617,7	99,4
- IS non pétrole	370,0	330,1	345,5	352,0	106,6
- Droits d'accises	220,0	186,7	207,3	245,5	131,5
- Droits d'enreg.et timbre	126,2	91,3	122,6	39,4	43,2
- TSPP	135,0	112,8	128,7	135,7	120,3
- impôts non classés	111,1	91,0	322,5	105,5	115,9
b - Recettes douanières	848,8	649,7	804,8	707,1	108,8
Dont - Droit de douane import.	359,4	290,9	345,2	316,0	108,6
- TVA import.	402,8	295,3	394,1	319,9	108,3
- Droits d'accises import.	49,9	37,1	33,8	38,4	103,5
- Droits de sortie	36,7	26,4	31,7	32,8	124,2
2- Recettes non fiscales	212,0	204,0	164,4	186,0	92,9
III- les DONS	102,0	102,0	133,3	36,0	35,3
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	3 719,2	2 950,5	3 920,4	3 213,2	108,9

Source : Balance des comptes du Trésor

Figure 1: Poids des recettes pétrolières et non pétrolières sur les recettes budgétaires



I.1. Recettes pétrolières

En 2020, les recettes pétrolières recouvrées se sont chiffrées à **F CFA 428,2 milliards** pour un objectif annuel révisé de **F CFA 269,7 milliards**, soit un dépassement de **F CFA 158,5 milliards** et un taux de réalisation de **158,8 %**. Si cette performance a été supérieure aux prévisions de la loi de finances rectificative, force a été de constater qu'elle est restée en deçà de la loi de finances initiale dont les prévisions étaient de **F CFA 443,0 milliards**.

Le montant total de F CFA 428,22 milliards ainsi recouvré est réparti en **F CFA 321,4 milliards** de redevance SNH et **F CFA 106,8 milliards** d'IS pétrolier. Par rapport à 2019, les recettes pétrolières ont baissé de **F CFA 156,28 milliards** en valeur absolue et de **26,73%** en valeur relative. En raison de cette performance, le poids des recettes pétrolières dans les recettes internes est passé de **16,62% en 2019 à 13,32% en 2020**.

I.2. Recettes non pétrolières

Comparativement à l'exercice 2019 où elles s'étaient chiffrées à F CFA 3 202,6 milliards, les recettes non pétrolières ont été recouvrées à hauteur de **F CFA 2 752,6 milliards**, soit une baisse de **F CFA 450 milliards** en valeur absolue et de **14,05%** en valeur relative. L'objectif annuel révisé de **F CFA 2 578,8 milliards** a été dépassé, avec un taux de réalisation de **106,7%**. Toutefois, il convient de signaler que du fait de la compression de la demande intérieure et extérieure principalement due à la crise sanitaire, les prévisions de recettes non pétrolières ont subi une baisse de F CFA 595,4 milliards dans le collectif budgétaire du 03 juin 2020. La ventilation ci-dessous présente respectivement le niveau de mobilisation de recettes non pétrolières au regard des dotations de la loi de finances révisée.

I.2.1. Recettes fiscales

Au titre de l'exercice 2020, **F CFA 2 563,0 milliards** de recettes fiscales ont été mobilisées sur une prévision annuelle révisée de **F CFA 2 374,8 milliards**, soit un taux de réalisation de **107,9%**. Cette performance est observée au niveau de ses deux composantes que sont : les impôts et taxes et les recettes douanières. Comparée à 2019, les recettes fiscales ont été réalisées en baisse de **F CFA 475,2 milliards** en valeur absolue et de **15,6%** en valeur relative.

I.2.1.1. Recettes des impôts et taxes

Sur un objectif révisé de **F CFA 1 725,1 milliards**, les recettes des impôts et taxes ont été mobilisées à hauteur de **F CFA 1 855,9 milliards** en 2020, soit un taux de réalisation de **107,6%**. Cette performance est expliquée par le bon comportement des soldes annuels qui ont été versés en mars 2020 par les Entreprises éligibles au titre des activités de 2019, la progression du rendement des paiements spontanés pour les trois premiers mois de 2020 et l'apport non négligeable des mesures nouvelles.

a. 1. Analyse des recettes par type d'impôts

Par nature des recettes, les impôts et taxes ci-après ont connu une progression importante :

- **les droits d'accises** : encaissés pour un montant de **F CFA 207,3 milliards** en 2019, ils sont passés à **F CFA 245,5 milliards** en 2020, soit une hausse de **38,2 milliards** en valeur absolue et **18,4%** en valeur relative, du fait de l'application intégrale de la réforme retenue par la LF 2019 dès le début de l'exercice 2020 et de l'élargissement du champ d'application desdits droits aux bouquets des programmes et contenus audiovisuels numériques avec un apport de FCFA 3,2 milliards ;

- **l'Impôt sur les Revenus des Capitaux mobiliers (IRCM)** : le rendement est passé de FCFA 47,6 milliards en 2019 à **FCFA 54,2 milliards** en 2020, soit une hausse de FCFA 6,6 milliards en valeur absolue et 13,9% en valeur relative, du fait des paiements de l'IRCM sur les dividendes plus importants en 2020 ;
- **l'Impôt sur les Sociétés non pétrolières** est passé de F CFA 344,4 milliards en 2019 à FCFA 352,3 milliards en 2020 soit une hausse de FCFA 7,9 milliards en valeur absolue et 2,3% en valeur relative suite à la bonne tenue des soldes annuels payés au mois de mars 2020 ;
- **la Taxe Spéciale sur les Produits Pétroliers (TSPP)** : en glissement annuel, le rendement est en hausse de FCFA 6,9 milliards en valeur absolue et 5,3% en valeur relative du fait de l'accroissement des volumes des produits pétroliers consommés et de l'apurement de la dette de certains marketeurs ;
- **les droits et taxes d'enregistrement** : en glissement annuel, le rendement est en progression de FCFA 1,2 milliard en valeur absolue et 1,9% en valeur du fait de la révision à la hausse des tarifs des droits d'enregistrement des marchés.

Les données en recul ont concerné les natures d'impôts suivantes :

- **la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** dont la chute de FCFA 123,3 milliards (-16,7%) a été la résultante de la baisse drastique du recouvrement des arriérés fiscaux de certaines entités publiques. Pour rappel, la DGI avait comptabilisé comme recettes exceptionnelles aux mois de novembre et décembre 2019, **F CFA 116,7 milliards** dans le cadre de la couverture budgétaire ayant permis l'apurement des dettes fiscales de certaines entreprises publiques, notamment la SONARA (FCFA 47,5 milliards), AES SONEL et ENEO (FCFA 29,0 milliards), la CAMTEL (FCFA 12,1 milliards), la CAMWATER (FCFA 10,5 milliards), la SIC (FCFA 6,5milliards). Toute chose qui avait permis d'améliorer le niveau de recouvrements des recettes des impôts et taxes en 2019 ; ce qui n'a pas été le cas en 2020 ;
- **les droits de timbre** qui ont connu une baisse de FCFA 17,5 milliards en valeur absolue et 30,9% en valeur relative à cause du recul des rendements de la taxe d'aéroport (-7,8 milliards), des timbres sur les passeports et laissez-passer (-9,5 milliards), du fait des mesures restrictives liées à la pandémie du Covid-19 notamment la fermeture des frontières et des compagnies aériennes ;
- **les recettes forestières** qui, en glissement annuel, ont connu un recul de rendement de 6,2% en valeur relative. Ce recul est expliqué essentiellement par la baisse du rendement de la Redevance Forestière Annuelle (RFA), du fait notamment de l'affaiblissement de l'activité dans le secteur forestier conduisant au défaut de paiement de cette redevance ;
- **la Taxe Spéciale sur le Revenu (TSR)** dont la baisse de FCFA 6,4 milliards en valeur absolue et 6,9% en valeur relative a été consécutive au ralentissement de l'activité économique dans le secteur pétrolier.

I.2.1.2. Recettes douanières

Au titre de l'exercice 2020, le niveau de mobilisation des recettes douanières a été de **F CFA 707,8 milliards** sur une prévision révisée de **F CFA 650,0 milliards**, soit un taux de réalisation de **108,9%**.

Cette performance a été possible grâce à un ensemble de facteurs parmi lesquels :

- l'expansion de l'activité au Port de Kribi qui a permis de mobiliser des recettes douanières de F CFA 67,6 milliards en 2020 contre F CFA 23,4 milliards en 2019, soit une hausse de 188,9% ;
- les mesures nouvelles de la loi de finances 2020 notamment, celles liées à la fiscalité forestière qui ont permis d'accroître de F CFA 1,0 milliard les droits de sortie ;
- le recouvrement des liquidations des années antérieures à 2020 qui a généré des recettes supplémentaires de 16,0 milliards hors marketeurs ;
- la dette de l'Etat a été apurée à hauteur de F CFA 21,2 milliards en 2020 contre F CFA 18,2 milliards en 2019 ;
- les droits compromis se sont situés à F CFA 9,9 milliards en 2020 contre F CFA 8,8 milliards en 2019 et les amendes portées à F CFA 12,5 milliards contre 9,4 milliards de FCFA en 2019.

Par rapport au montant global de F CFA 821,1 milliards mobilisé en 2019, les recettes douanières ont baissé de **F CFA 113,3 milliards** en valeur absolue et 13,8% en valeur relative. Cette baisse est imputable aux droits de douane à l'importation de 12,8%, à la TVA à l'importation de 18,8% et, aux éléments factuels notamment :

- la réduction de 18,7% de la valeur des échanges extérieurs sous l'action conjuguée d'une diminution de 16,3% des importations et de 22,4% des exportations ;
- l'incendie des installations de la SONARA en mai 2019 qui ont conduit la société à ne pas honorer ses engagements relatifs au paiement des droits et taxes tant pour les opérations passées que celles réalisées au cours de l'année 2020. Pourtant au cours de l'année 2019, la SONARA avait apuré sa dette à hauteur de **F CFA 95,8 milliards** ;
- la baisse des paiements de la dette des marketeurs de **F CFA 42,5 milliards** en 2020 ;
- le montant des manques à gagner relativement aux APE en 2020 est de **F CFA 8,8 milliards** contre F CFA 7,8 milliards en 2019.

Le tableau ci-après présente par nature de recettes douanières, l'évolution des recouvrements effectués entre 2019 et 2020.

Tableau 2: recettes mobilisées par la DGD (en milliards)

Libellés	2019	2020		Variation (en %) 2020/2019	Taux d'exécution (en %) en 2020
	Réalisations	LFR	Réalisation		
Recettes douanières	820,4	650,0	707,8	- 0,14	108,9
Droits de Douane à l'importation	345,2	276,8	316,0	-8,4	114,7
TVA à l'importation	394,1	295,3	319,9	-18,0	108,3
Droits d'accises	33,8	37,1	38,4	13,60	103,5
Droits de sortie	31,7	26,4	32,8	3,5	124,2

Sources : MINFI/DGD-DGTFCM

1.2.2. Recettes non fiscales

Elles sont constituées du revenu du domaine de l'État (*redevances et loyers pour l'utilisation du domaine de l'État, cessions d'éléments d'actif du patrimoine immobilier de l'État*) ; les Recettes de services (*produits de la vente de biens et services*) ; des Cotisations pour la retraite ; du droit de transit pétrolier et des autres recettes non fiscales (*dividendes versés par les entreprises où l'État est actionnaire etc.*).

Les performances de ces recettes sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Réalisations des recettes non fiscales (En milliards)

Libellés	2019 Réalizations	2020 LFR	Réalisation	Variation 2020/2019	Taux d'exécution en 2020
Revenu du domaine	5,0	4,2	5,1	-10%	121,4%
Recettes des services	55,0	21,7	15,7	-128,5%	72,3%
Cotisations pour la retraite	45,0	60	53,3	18,4%	88,8%
Droit de transit pétrolier	30,0	17,1	36,8	22,7%	215,2%
Autres recettes non fiscales	65,0	101	74,8	20,3%	74,1%
Total recettes non pétrolières	200,0	204,0	186,0	-5,5%	91,2%

Source : MINFI/DGB-DGTCFM

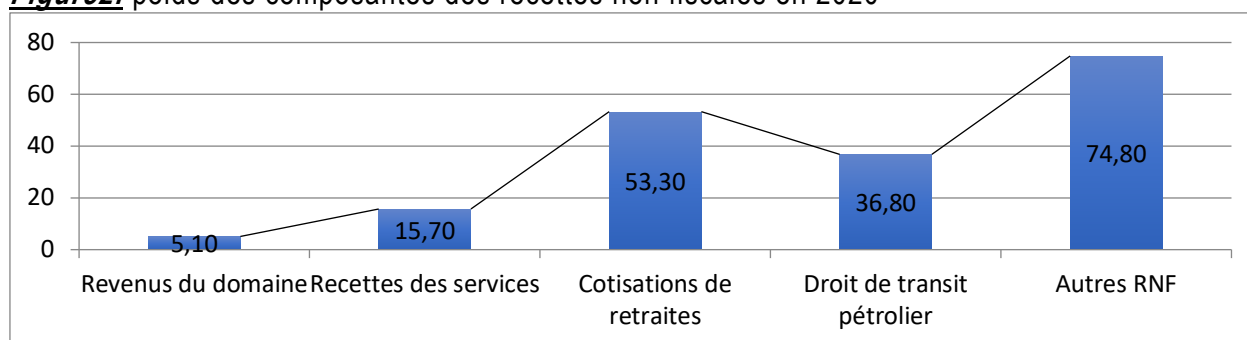
En 2020, la mobilisation globale enregistrée dans l'exécution de ces recettes a été de **F CFA 186,0 milliards**, soit un taux de réalisation de **91,2%**. Elles sont en baisse de **F CFA 14,0 milliards** par rapport à 2019 où elles se situaient à **FCFA 200 milliards**. Cette contre-performance s'explique par la baisse des recettes de services dont le montant mobilisé en 2020 s'est élevé à **F CFA 15,7 milliards**, soit un taux de réalisation de **73,3%** par rapport à la loi de finances rectificative de l'exercice 2020 et de **F CFA 39,3 milliards** par rapport à l'exercice 2019. Cette baisse s'explique comme par le passé, par la faible opérationnalisation des régies de recettes.

Malgré cette tendance baissière, certaines recettes non fiscales ont enregistré de bonnes performances courant 2020. C'est notamment le cas :

- des droits de transit pétrolier dont le recouvrement a été de **F CFA 36,8 milliards** soit un taux de réalisation par rapport aux prévisions de **215,2%**. En glissement annuel, l'on enregistre une hausse de **F CFA 6,8 milliards** par rapport à 2019 ;
- des revenus du domaine dont le recouvrement s'est situé à **F CFA 5,1 milliards**, soit un taux de 121,4% par rapport à la loi de finances rectificative.

Cependant ces performances n'ont pas été suffisantes pour inverser la tendance baissière des recettes non fiscales déjà observée en 2019.

Figure2: poids des composantes des recettes non fiscales en 2020



Source : MINFI/DGB-DGTCFM

I.3. Dons

Les tirages sur les dons ont été évalués à **F CFA 36 milliards** en 2020 sur une prévision annuelle révisée de **F CFA 102,0 milliards**, soit un taux de réalisation de **133,3%**. Ils se répartissent en dons programmes reçus à hauteur de **F CFA 15,6 milliards** et en dons projets obtenus de **F CFA 20,4 milliards**.

DEUXIEME PARTIE : Exécution des dépenses du budget général

Au titre de l'exercice budgétaire 2020, sur les prévisions révisées de **F CFA 3 926, 3 milliards**, les dépenses budgétaires se sont exécutées à hauteur de **F CFA 3 898,2 milliards** en valeur absolue et **99,28%** en valeur relative.

Elles sont constituées par grandes composantes des dépenses courantes qui se sont élevées à **F CFA 2 824,4 milliards** dont les charges financières (F CFA 209,2 milliards) et les remboursements de crédits TVA (F CFA 79 milliards) et des dépenses en capital (**F CFA 1 061,8 milliards**).

Le tableau suivant présente l'exécution détaillée des dépenses budgétaires.

Tableau 4 : exécution des dépenses du budget général (en milliards)

NATURE DE DEPENSES	CP LFR (a)	CP REVISE (b)	ORDONNAN- CEMENT GLOBAL (c)	TX ORDO. (c)/(a) (en %)
A - DEPENSES COURANTES	2 532,9	2 833,1	2 824,4	100,2
I - Dépenses de personnel	1 040,1	1 055,6	1 052,0	99,7
Traitements (Salaires)	980,3	980,2	978,6	99,8
Autres dépenses de personnel	59,9	75,4	73,4	104,4
II - Biens et services	666,7	881,3	876,1	99,4
Biens et services Administrations	393,4	398,0	394,3	99,1
Dont C2D Fcmt Adm.	0,8	2,5	2,4	96,0
Chapitres communs	273,3	483,1	481,8	99,7
III - Transferts et subventions	534,2	608,8	608,1	99,9
Bourses et subventions	311,5	375,0	374,2	103,9
Dont : - Subv. à verser	293,0	357,9	357,2	104,2
- Bourses et stages	5,7	5,1	5,1	100,0
- Contributions	12,8	12,0	12,0	100,0
Pensions	222,7	233,9	233,9	100,0
IV. Charges financières	291,9	288,2	288,2	100,0
Dettes publiques intérieures	121,9	152,7	152,7	100,0
Dont Remboursement Crédits TVA	72	79	79	100
Dettes publiques extérieures	170,0	135,5	135,5	100
B - DEPENSES EN CAPITAL	1 254,3	1 093,1	1 061,8	97,1
I - Dépenses d'investissement sur ressources internes	542,2	597,1	566,3	94,8
RI Administrations	442,0	447,9	419,3	93,6
Dont C2D Inv	8,7	11,1	11,0	97,3
Dépenses d'intervention	100,2	149,3	146,9	98,4
II - Participation	19,3	16,8	16,8	100,0
III - Réhab. / Restructuration	8,8	8,8	8,7	98,9
IV - Financement extérieur	684,0	470,4	470,0	99,9
TOTAL DES DEPENSES BUDGETAIRES	3 787,2	3 926,3	3 886,2	99,0

Source : MINFI/DGB

II.1. Dépenses courantes

Les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de **F CFA 2 824,4 milliards** et comprennent : les dépenses de personnel ; les achats des biens et services ; les transferts et subventions ainsi que les charges financières.

II.1.1. Dépenses de personnel

Au titre de l'exercice 2020, les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de **F CFA 1 052,0 milliards** sur une prévision révisée de **F CFA 1 055,6 milliards**, soit un taux d'exécution de **99,7%**. Elles comprennent les traitements et salaires de **F CFA 978,6 milliards**, soit **99,8%** par rapport aux prévisions de F CFA 980,2 milliards et les autres dépenses de personnel de **F CFA 73,4 milliards** sur des prévisions de F CFA 75,4 milliards, soit **104,4%**.

Le niveau de ces dépenses a augmenté de **F CFA 38,6 milliards** en valeur absolue et de **3,8%** en valeur relative par rapport à 2019 où elles s'étaient établies à **F CFA 1 013,4 milliards**.

II.1.2. Biens et services

Les dépenses des biens et services sont celles qui concernent les acquisitions des biens et des services¹ destinés au fonctionnement de l'administration. Le niveau d'exécution de ces dépenses en 2020 a été de **F CFA 876,1 milliards** sur une dotation révisée de **F CFA 881,0 milliards**, soit un taux d'exécution de 99,4%. Le niveau de ces dépenses est expliqué par la couverture des dépenses sécuritaires et de celles relatives à la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte face à la crise sanitaire, lesquelles ont connu un accroissement par rapport aux dotations de la loi de finances initiale. En effet, les dépenses sécuritaires sont passées de **F CFA 322,0 milliards** en loi de finances initiale à **F CFA 347,0 milliards** en loi de finances révisée soit une augmentation de F CFA 25 milliards et 7,7% en valeur relative. La stratégie de riposte quant à elle a consisté aux décaissements effectués sur le Compte d'Affectation Spéciale Covid-19, constitué principalement d'appuis budgétaires et des dons reçus des partenaires, de la générosité nationale et internationale.

Comparées à l'exercice 2019 où elles s'étaient établies à F CFA 894,5 milliards, les dépenses de biens et services ont enregistré une baisse de **F CFA 18,4 milliards** en valeur absolue et de **2,05%** en valeur relative.

II.1.3. Transferts et subventions

Les dépenses de transferts² et subventions³ sont composées des bourses et des pensions. Pour le compte de l'exercice 2020, ces dépenses se sont élevées à **F CFA 608,1 milliards** pour une prévision révisée de **F CFA 608,8 milliards**, soit un taux d'exécution de **99,9%**. Par rapport à l'exercice 2019 à l'issu duquel elles s'étaient situées à F CFA 748,37 milliards, elles ont diminué de **F CFA 140,27 milliards** en valeur absolue et de 18,74% en valeur relative. Cette diminution est essentiellement imputable aux bourses et subventions qui ont connu une baisse sensible de F CFA 153,2 milliards par rapport à 2019.

¹ **Les biens et services comprennent** : les fournitures, petits matériels et entretien courants ; les achats de fournitures techniques et spécifiques ; carburants et lubrifiants ; frais de transports ; eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie ; loyers et charges locatives ; frais d'entretien, maintenance et sécurité ; frais de représentation, de missions et de cérémonies ; rémunération des services extérieurs ; entretien des routes, voiries, ouvrages d'arts et infrastructures.

² **Les dépenses de transferts comprennent** : les prestations sociales ; les transferts courants aux autres unités administratives ; les plans d'organisation des effectifs et les contributions aux organisations internationales.

³ **Les dépenses de subventions comprennent** : les subventions d'équilibre aux établissements marchands ; les subventions de fonctionnement aux établissements non marchands et les subventions d'équipement.

II.1.3.1. Bourses et subventions

Les bourses et subventions ont été exécutées à hauteur de **F CFA 374,2 milliards** sur une dotation révisée de **F CFA 375,0 milliards**, soit un taux d'exécution de 97,8%. Elles sont constituées des bourses et stages de F CFA 5,1 milliards, des contributions de F CFA 12,0 milliards et des subventions à verser de F CFA 357,2 milliards. Par rapport à 2019 où elles étaient de F CFA 527,37 milliards, les bourses et subventions ont enregistré une baisse de **F CFA 153,2 milliards** en valeur absolue et de 29,04% en valeur relative.

II.1.3.2. Pensions

Les ordonnancements effectués au titre des pensions en 2020 se sont élevés à **F CFA 233,9 milliards** sur une dotation révisée de **F CFA 233,9 milliards**, soit un taux d'exécution de **100,0%**. Le niveau de ces dépenses se justifie par la mise en retraite de plus de 1 900 militaires et par la reprise en prépension de plus de 3 300 retraités frappés par la déchéance quadriennale. Les transferts se sont ainsi accrus à hauteur de **F CFA 12,9 milliards** en valeur absolue et de 5,8% en valeur relative par rapport à 2019.

II.1.3.4. charges financières

Les charges financières sont constituées des intérêts et commissions sur emprunts. A la fin de l'exercice 2020, elles se sont situées à **F CFA 288,2 milliards** sur des prévisions révisées de **F CFA 288,2 milliards** soit un taux d'exécution de 100,0%. Elles comprennent d'une part, ***les intérêts sur la dette publique intérieure*** qui se sont élevés à fin 2020 à **F CFA 152,7 milliards** (*y compris les remboursements de crédits TVA qui se sont situés à F CFA 79 milliards*) sur des prévisions révisées de **F CFA 152,7 milliards** soit un taux d'exécution de 100,0% et ***les intérêts sur la dette publique extérieure*** qui se sont chiffrés à fin 2020 à **F CFA 135,5 milliards** sur des prévisions révisées de **F CFA 135,5 milliards** soit un taux d'exécution de **100,0%**. En glissement annuel, les charges financières ont connu une baisse de **F CFA 5,2 milliards** en valeur absolue et de **1,7 %** en valeur relative **par rapport à 2019** où elles s'étaient établies à F CFA 293,4 milliards.

II.2. Dépenses en capital

Les dépenses en capital sont celles qui participent à la formation brute de capital fixe. Elles comprennent les dépenses d'investissement sur ressources internes et les dépenses d'investissement sur financements extérieurs. Elles ont été exécutées à hauteur de **F CFA 1 061,8 milliards** sur une dotation révisée de **F CFA 1 093,1 milliards**, soit un taux d'exécution de **97,1%**. Comparées à l'exercice 2019 où elles s'étaient élevées à F CFA 1 479,4 milliards, elles sont en baisse de **F CFA 417,6 milliards** en valeur absolue et de **27,41%** en valeur relative.

II.2.1. Dépenses en capital sur financements internes

Les dépenses en capital sur ressources internes exécutées en 2020 se sont élevées à **F CFA 566,3 milliards** sur une dotation révisée de **F CFA 597,1 milliards**, soit un taux d'exécution de **94,8%**.

L'exécution des crédits budgétaire au niveau central s'est située à **F CFA 419,3 milliards** (*y compris les dons C2D investissement de F CFA 11 milliards*), sur une prévision révisée de **F CFA 447,9 milliards**, soit un taux d'exécution de **93,6%**. L'exécution des crédits délégués quant à elle, a affiché un montant de **F CFA 146,9 milliards** sur une prévision révisée de **F CFA 149,3 milliards**, soit un taux d'exécution de **98,4%**.

II.2.2. Dépenses en capital sur ressources extérieures

A la fin de l'exercice 2020, les dépenses en capital sur financements extérieurs se sont élevées à **F CFA 470,0 milliards** pour une prévision révisée de **F CFA 470,0 milliards**, soit un taux d'exécution de **100%**. En plus des 470 milliards, des prêts court terme qui ne sont pas éligibles à la couverture budgétaire ont été décaissés pour un montant de **F CFA 24,7 milliards**. Cette somme était dédiée aux projets au profit de la SODECOTON dont le financement avait été avalisé par l'Etat.

Par rapport à 2019 où les décaissements effectifs s'étaient élevés à **F CFA 800,3 milliards**, ils sont en baisse de **F CFA 284,9 milliards** en valeur absolue et **35,6%** en valeur relative (*y compris les prêts court terme de F CFA 45,4 milliards*). La faible performance enregistrée en 2020 s'explique par le ralentissement de l'activité et le confinement de la population du fait de la mise en œuvre des mesures de riposte contre le COVID-19.

TROISIÈME PARTIE : Soldes budgétaires

Une distinction est faite entre le solde du budget général et le solde global qui incorpore les prêts nets et les données d'exécution des Comptes d'Affectation Spéciale.

III.1. Solde du budget général

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des recettes et des dépenses du budget général⁴ et permet de dégager le solde budgétaire de l'exercice 2020. Obtenu par la différence entre le montant total des recettes (F CFA 3 134,2 milliards) et le montant total des dépenses (F CFA 3 886,2 milliards), il est déficitaire de F CFA 752,0 milliards.

Tableau 5 : détermination du solde du budget général (en milliards)

RESSOURCES	PREVISIONS	REALISATIONS	DEPENSES	PREVISIONS	REALISATIONS
SYNTHESE DE L'EXECUTION DU BUDGET GENERAL					
RECETTES INTERNES	2 950,5	3 177,2	DEPENSES COURANTES	2 443,4	2 824,4
RECETTES FISCALES BRUTES	2 374,8	2 563,0	Intérêts et commissions	202,3	288,2
dont remboursement des crédits TVA	72,0	79,0	Dépenses de personnel	1 036,2	1 052,0
Recettes fiscales nettes	2302,8	2 484,0	Biens et services	677,0	876,1
RECETTES PÉTROLIÈRES	269,7	428,2	Transferts courants	527,9	608,1
RECETTES NON FISCALES	204,0	186,0	dont subventions versées aux CAS	-	
RECETTES EXCEPTIONNELLES	137,0	-	DEPENSES EN CAPITAL	1 254,3	1 061,8
Recettes de privatisation	-	-	Financements extérieurs	684,0	470,0
Prélèvements sur recettes au profit du CAS covid-19	137,0	-			
Total recettes internes nettes	2 776,5	3 098,2	Ressources propres	542,2	566,3
DONS	102,0	36,0	RI Administrations	392,9	419,3
Dons programmes	73	15,6	interventions	149,3	146,9
Dons projets	29	20,4	Participation/restructuration	28,1	25,5
RECETTES NETTES DU BUDGET GENERAL	2 741,5	3 134,2	DEPENSES NETTES DU BUDGET GENERAL	3 697,7	3 886,2
SOLDE DU BUDGET GENERAL					
Libellé	Prévisions	Réalizations			
Solde budgétaire net	-956,2	-752,0			

⁴ Hors comptes spéciaux

Par rapport aux prévisions révisées de la loi de finances initiale qui avait fixé le déséquilibre du budget général à la somme de **F CFA 956,2 milliards**, en base réalisation, ce dernier s'était situé à **F CFA 752,0 milliards**, soit une baisse de **F CFA 204,2 milliards** en valeur absolue et de **21,36%** en valeur relative.

Cette baisse est justifiée par le bon comportement des Administrations financières (Impôts et Douanes) qui ont réalisé des performances remarquables, car sur des prévisions des recettes fiscales révisées de **F CFA 2 302,8 milliards**, elles ont effectivement recouvré **F CFA 2 563,0 milliards**, soit un surcroît de **F CFA 260,2 milliards** en valeur absolue et de **11,29%** en valeur relative. Aussi, ladite baisse est observée au niveau des recettes pétrolières qui ont été recouvrées à hauteur de **F CFA 428,2 milliards** sur des prévisions révisées de **F CFA 269,7 milliards**, soit un excédent de **F CFA 158,5 milliards** en valeur absolue et de **58,76%** en valeur relative.

En glissement annuel, le solde du budget général a connu une baisse de **F CFA 13,7 milliards** en valeur absolue et de **1,8%** en valeur relative par rapport à 2019 où il s'était situé à **F CFA 762,1** sur des prévisions de **F CFA 628,98 milliards**. Cette performance montre qu'en dépit du contexte économique marqué par les effets néfastes du Covid-19, lequel avait entraîné le collectif budgétaire qui ajustait par prudence les recettes fiscales de **F CFA 587,4 milliards** en valeur absolue et de **20,08%** en valeur relative par rapport aux prévisions initiales de **F CFA 2 924 milliards**, le gouvernement a fait preuve de résilience. Toute chose qui a permis de financer le déficit budgétaire sus-évoqué.

III.2. Solde du budget de l'Etat

Par rapport aux prévisions révisées de la loi de finances initiale qui avait projeté un déficit de **F CFA 986,7 milliards**, obtenu par la différence entre les recettes projetées à **F CFA 2 934,7 milliards** et les dépenses estimées à **F CFA 3 921,4 milliards**, l'exécution du Budget de l'Etat à fin 2020 permet de dégager un solde budgétaire global déficitaire de **F CFA 785,8 milliards**⁵. Ledit déficit avait ainsi été **obtenu** par la différence entre les recettes budgétaires nettes réalisées (**F CFA 3 334,4 milliards**) et les dépenses budgétaires globales (**F CFA 4 120,2 milliards**), *y compris les prêts nets*.

Conformément à la loi de finances n° 2020/001 du 03 juin 2020, le solde global du budget de l'Etat intègre les opérations des Comptes d'Affectation Spéciale (CAS). En effet, ladite loi de finances prévoyait au titre des CAS, un montant total révisé et arrêté en recettes à **F CFA 193,2 milliards** et en dépenses à **F CFA 223,7 milliards**, *dont F CFA 180 milliards au profit du CAS Covid-19*.

Au 31 décembre 2020, lesdits CAS ont connu des encaissements de recettes pour un montant total de **200,2 F CFA**, soit un taux d'exécution de **90,05%**. Les dépenses quant à elles ont été réglées pour un montant global de **192,2 F CFA**, soit un taux d'exécution de **85,9 %**. De cette exécution, il s'était dégagé un solde budgétaire excédentaire de **F CFA 7,9** obtenu par la différence entre lesdites recettes et lesdites dépenses.

Les tableaux suivants renseignent au titre de l'exercice 2020, sur l'exécution détaillée des Comptes d'Affectation Spéciale et sur la détermination du solde du budget de l'Etat.

⁵ Le solde budgétaire de F CFA 785,8 milliards comprend les prêts nets dont le montant exécuté au titre de l'exercice 2020 s'était élevé à F CFA 41,8 milliards.

Tableau 6 : de l'exécution des CAS au titre de l'exercice 2020.

N°	Comptes d'Affectation Spéciale	Dotations initiales en recettes	Recettes		Dépenses	
			Réalisation	Taux de dépassement	Exécution	Taux de dépassement
1	CAS pour le soutien à la politique culturelle	1 000 000 000	30 170 236	0,00%	40 648 880	0,00%
2	CAS pour le soutien et le développement des activités de tourisme et de loisirs	1 000 000 000	111 448 000	0,00%	728 466 310	0,00%
3	Fonds Spéciale de Protection de la Faune	500 000 000	64 815 933	0,00%	58 611 799	0,00%
4	CAS pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement	500 000 000	354 284 568	0,00%	275 967 113	0,00%
5	Fonds de Développement du Secteur Forestier	3 000 000 000	1 201 223 175	0,00%	901 781 638	0,00%
6	Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable	1 200 000 000	1 256 248 933	1,04%	1 048 088 834	0,00%
7	Fonds spécial pour le développement des télécommunications	30 000 000 000	30 450 747 609	1,01%	22 614 799 218	0,00%
8	Fonds spécial des activités de sécurité électronique	1 500 000 000	1 292 267 202	0,00%	376 112 225	0,00%
9	CAS pour le développement du secteur postal	1 000 000 000	825 266 943	0,00%	757 551 678	0,00%
10	CAS pour la production des documents sécurisés de Transport	4 000 000 000	2 719 397 639	0,00%	3 511 015 799	0,00%
11	Fonds Spécial d solidarité nationale pour la lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économique et social	180 000 000 000	161 880 000 000	0,00%	161 880 000 000	0,00%
Total		223 700 000 000	200 185 870 238	2,05	192 193 043 494	0,00%

Tableau 7. Solde du budget de l'Etat au titre de l'exercice 2020

RESSOURCES	PREVISIONS	REALISATIONS	DEPENSES	PREVISIONS	REALISATIONS
I. BUDGET GENERAL					
RECETTES INTERNES	2 848,5	3 177,2	DEPENSES COURANTES	2 443,4	2 824,4
RECETTES FISCALES BRUTES	2 374,8	2 563,0	Intérêts et commissions	202,3	288,2
<i>Dont remboursements des crédits TVA</i>	72,0	79,0	Dépenses de personnel	1 036,2	1 052,0
Recettes fiscales nettes	2 302,8	2 484,0	Biens et services	677,0	876,1
			Transferts courants	527,9	608,1
RECETTES NON FISCALES	204,0	186,0	DEPENSES EN CAPITAL	1 254,3	1 061,8
RECETTES PETROLIERES	269,7	428,2			
RECETTES EXCEPTIONNELLES	137,0				
<i>Recettes de privatisations</i>		0,0			
<i>prélèvements sur les recettes au profit du Fonds spécial de solidarité national pour la lutte contre le coronavirus</i>	137,0	0,0			
Total Recettes internes nettes	2 776,5	3 098,2	Financements extérieurs	684,0	470,0
DONS	102,0	36,0			
<i>Dons programmes</i>	73,0	15,6	Ressources propres	542,2	566,3
<i>Dons projets</i>	29,0	20,4	Participation/restructuration	28,1	25,5
			AUTRES DEPENSES	-	41,8
			<i>Prêts nets</i>	-	41,8
RECETTES TOTAL DU BUDGET GENERAL	2 741,5	3 134,2	DEPENSES BUDGET GENERAL	3 697,7	3 886,2
II- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR					
Comptes d'affection spéciale	193,2	200,2	Comptes d'affection spéciale	223,7	192,2
<i>Dont Fonds Spécial de solidarité pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économique et sociale</i>	149,5	152,7	<i>Dont Fonds Spécial de solidarité pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économique et sociale</i>	180,0	150,0
Fonds de concours Covid-19	12,5	9,1	Fonds de concours Covid-19	43,0	11,9
Autres Comptes d'affection spéciale	43,7	38,3	Autres Comptes d'affection spéciale	43,7	30,3
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES NETTES DE L'ETAT	2 934,7	3 334,4	TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES NETTES DE L'ETAT	3 921,4	4 078,4
III- SOLDES					
	Montant	Réalisation	% du PIB	Réalisation⁶	
CAPACITE/BESOIN DE FINANCEMENT	- 986,7	- 744,0	-4,5	-3,2	
SOLDE GLOBAL y/c les prêts nets	- 986,7	- 785,8	-4,5	-3,3	

⁶ Selon l'INS, la PIB est estimé à F CFA 23 504,0 au 31/12/2020

En somme, par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) en référence aux critères de convergence multilatérale de la CEMAC, l'exécution du budget 2020 a permis de dégager les indicateurs suivants :

- le **ratio du solde budgétaire global** déficitaire de 3,3% qui est supérieur au seuil de 3% fixé par la CEMAC. Ce dernier correspond à la différence entre les recettes totales du budget de l'Etat⁷ et les dépenses du budget de l'Etat⁸, y compris les prêts nets. Ledit déficit traduit la forte pression que la dépense publique exerce sur les ressources d'où la nécessité pour le gouvernement d'optimiser le recouvrement des recettes afin d'accroître sa capacité d'autofinancement;
- le **solde primaire** déficitaire de 3,2% qui correspond à la différence entre les ressources primaires (recettes propres et dons) et les dépenses primaires (dépenses courantes et dépenses en capital). Ce dernier devrait être analysé par rapport aux critères du FMI, lesquels n'ont pas été arrêtés au titre de l'exercice 2020. Toutefois, il s'avère important de mener des actions fortes dans le sens de l'optimisation des ressources budgétaires;
- le **solde primaire non pétrolier** qui exclut des recettes primaires, les produits pétroliers. Au cours dudit exercice, ce solde est déficitaire de **5,0%**. Ce qui traduit l'importance des ressources pétrolières dans l'exécution de nos finances publiques. Toutefois, cette composition est à relativiser au regard des autres pays de la CEMAC qui sont principalement dépendants du pétrole;
- le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** (F CFA 2 563) plus l'IS pétrolier (F CFA 106,8) s'est situé au cours du même exercice, à **39,4%**; ce qui est largement au-dessus du seuil fixé par la CEMAC, soit inférieur à 35%. Ce dépassement est un signal fort pour le gouvernement, car il interpelle sur la recrudescence des recrutements sans cesse grandissant. Des mesures idoines devraient être prises afin d'éviter qu'une masse salariale trop élevée ne creuse davantage le volume des arriérés de paiement (dette intérieure) et éventuellement des crises sociales;
- le **ratio de la dette sur le PIB** s'est situé en 2020 à 42,59% en deçà des 70% fixé par la CEMAC. Ce ratio traduit sereinement le caractère soutenable de la politique de l'endettement du Cameroun;
- la **Position Nette du Gouvernement (PNG)**¹⁰ s'est situé à **2,9%** au cours de l'exercice 2020. Elle correspond au ratio du financement du déficit budgétaire par le système bancaire. Toute chose qui traduit l'accroissement de la confiance de l'Etat et l'affirmation de la qualité de sa signature à l'égard des investisseurs privés.

⁷ En l'occurrence, les recettes du budget général et des budgets des comptes spéciaux.

⁸ En l'occurrence les dépenses du budget de l'Etat et ceux des comptes spéciaux.

⁹ Cf. Note de conjoncture mensuelle de la dette publique du Cameroun n° 03/21-mars 2021, p20/21, publiée par la CAA/CNDP

¹⁰ La PNG correspond au rapport du financement bancaire sur le PIB.

QUATRIEME PARTIE : Financement du déficit budgétaire

IV.1. Présentation des besoins de financement

Le budget de l'exercice 2020 a été révisé à **F CFA 4 409 milliards** avec un déficit budgétaire de 4,5% par rapport au PIB. Ce déficit induit, correspondait à un solde budgétaire déficitaire projeté à **F CFA 986,7 milliards**. A ce déficit budgétaire, se sont ajoutés d'autres besoins de financement et de trésorerie qui ont porté le déséquilibre projeté à **F CFA 1 816 milliards** constitués respectivement :

- de l'amortissement de la dette publique hors correspondants projeté à **F CFA 685,4 milliards**, décomposé en dette extérieure *de F CFA 339,6 milliards* et en dette intérieure *de F CFA 345,8 milliards*;
- des Restes à payer/arriérés intérieurs y compris, la dette non structurée projetée à **F CFA 72 milliards**;
- des remboursements de crédits TVA projetés à **F CFA 72 milliards**.

Comparativement aux besoins de financement prévisionnels sus-évoqués, estimés à **F CFA 1 816,0 milliards**, le besoin de financement effectif constaté en fin d'exercice s'est élevé à la somme de **F CFA 2 131,8 milliards** y compris le solde budgétaire global de **F CFA 785,8 milliards**, dont les prêts nets de **F CFA 41,8 milliards**. Ce solde budgétaire déficitaire se situe à 3,3% du PIB.

Le tableau suivant renseigne sur les prévisions et les réalisations des besoins et des ressources de financement et de trésorerie au titre de l'exercice 2020.

Tableau 6 : présentation des emplois et des ressources de financement (en milliards)

BESOINS DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	PREVISIONS	REALISATIONS	RESSOURCES DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	BUDGET REVISE	REALISATIONS
déficit budgétaire	986,7	785,8			
Amortissement de la dette (Hors correspondants)	685,4	601,4	Prêts projets dont,	655,0	511,8
dette extérieure	339,6	341,9	Emprunts multilatéraux	215,2	193,1
dont allègement de la dette publique extérieure	118,0	124,0	Emprunts bilatéraux	390,6	77,9
dette intérieure	345,8	259,5			
			Commerciaux	49,2	199,0
			Prêts nets		41,8
Restes à Payer arriérés intérieurs y/c dette non structurée	72,0	665,6	Émissions des titres publics dont,	420,0	366,0
			BTA		10,9
			OTA		355,1
			financement bancaire dont,	152,0	685,1
			Compte séquestre TVA	72,0	79,0
Remboursement de crédits TVA	72,0	79,0	Appuis Budgétaires	214,5	392,2
			Financement exceptionnels dont,	374,5	176,7
Sortie nette de trésorerie au profit des Correspondants	-	-	Variation nette de la trésorerie des correspondants	-	52,7
			allègement de la dette extérieure	118,0	124,0
TOTAL	1 816,0	2 131,8	TOTAL	1 816,0	2 131,8

IV.2. Présentation des mécanismes de financement du déficit budgétaire

Pour financer son déficit budgétaire (**F CFA 785,8**) et ses autres besoins de financement (**F CFA 1 346,0**), soit au total **F CFA 2 131,8 milliards**¹¹, l'Etat avait comme par le passé, recouru à divers mécanismes de financement dont la mobilisation des ressources a permis de parvenir à l'équilibre financier du budget.

Au rang de ces mécanismes l'on avait dénombré : les décaissements sur Financements Extérieurs (**F CFA 511,8 milliards de prêts projets**); l'émission des titres publics (**F CFA 366,0 milliards représentant la somme de la variation des OTA (F CFA 355,1 milliards) et des BTA (F CFA 10,9 milliards**¹²); le financement par le système bancaire (**F CFA 685,1 milliards dont le compte séquestre TVA de F CFA - 79 milliards**); les appuis budgétaires (**F CFA 392,2 milliards**); les financements exceptionnels (**F CFA 176,6 milliards dont, la variation nette de la trésorerie des déposants et correspondants du Trésor (F CFA 52,7 milliards) et l'allègement de la dette publique extérieure (F CFA 124 milliards).**

IV.2.1. Les prêts projets

La loi de finances de 2020 a prévu au titre des prêts projets, un montant de **F CFA 655,0 milliards**. Au terme dudit exercice, les ressources mobilisées se sont établies à **F CFA 511,8 milliards**, soit un taux d'exécution de **78,1%**. Lesdits emprunts ont enregistré une baisse de **F CFA 250,0 milliards** en valeur absolue et de **32,8 %** en valeur relative par rapport à l'exercice 2019 où ils s'étaient situés à **F CFA 761,8 milliards**.

Par composantes, les prêts projets sont constitués des emprunts multilatéraux, des emprunts bilatéraux et des emprunts commerciaux. Ils ont été conclus sous la forme de dons (**F CFA 20,3 milliards**), de prêts concessionnels (**F CFA 157,4 milliards**), de prêts non concessionnels (**F CFA 292,1 milliards**) et de prêts court terme **de F CFA 41,8 milliards**.

IV.2.1.1. les emprunts multilatéraux

Les tirages sur les emprunts multilatéraux se sont élevés à **F CFA 193,1 milliards** sur des prévisions de **F CFA 215,2 milliards**, soit un taux de réalisation de **89,7%**. Par rapport à l'exercice 2019 où ils étaient de **F CFA 196,2 milliards**, ils ont baissé de **F CFA 3,1 milliards** en valeur absolue et de **1,6%** en valeur relative.

IV.2.1.2. les emprunts bilatéraux

Les tirages sur les emprunts bilatéraux se sont élevés à **F CFA 77,9 milliards** sur des prévisions de **F CFA 390,6 milliards**, soit un taux de réalisation de **21,6%**. Par rapport à l'exercice 2019 où ils étaient de **F CFA 565,6 milliards**, ils ont baissé de **F CFA 487,7 milliards** en valeur absolue et de **86,2%** en valeur relative.

¹¹ Soit une différence en plus de **F CFA 315,8 milliards (17,4%)** par rapport aux prévisions.

¹² La variation des BTA est obtenue par la différence entre les encours au 31/12/2019 (**F CFA 196,01 milliards**) remboursés au cours de l'exercice 2020 et les encours enregistrés au 31/12/2020 (**F CFA 227,2 milliards**)

IV.2.1.3. les emprunts commerciaux

Les tirages sur les emprunts commerciaux se sont élevés à **F CFA 199,0 milliards** sur des prévisions de **F CFA 49,2 milliards (51%)**, soit une hausse de **F CFA 149,8 milliards** en valeur absolue et de **304,5%** en valeur relative.

Le tableau suivant renseigne sur le détail des décaissements reçus en 2020 au titre des prêts projets.

NB. Sur les décaissements effectifs de F CFA 496 milliards tels que renseignés sur ledit tableau, seuls ont été éligibles à la couverture budgétaire, les prêts concessionnels et les dons d'un montant total de **F CFA 469,9 milliards entièrement couvert par la DGB à fin 2020.**

Toutefois, il convient d'indiquer qu'au cours dudit exercice, l'on avait enregistré des décaissements bruts effectués au profit de la SODECOTON de **F CFA 45,4 milliards** au titre des prêts nets¹³. N'étant pas éligibles à la couverture budgétaire, il s'agissait des encaissements qui avaient impacté l'exécution du budget de l'Etat dans le cadre des Financements extérieurs. Toute chose qui avait porté à **F CFA 515,4 milliards**, le montant total des prêts projets.

Tableau 7 : situation des décaissements sur FINEX

¹³ Au cours de l'exercice 2020, l'on a enregistré des remboursements pour un montant de F CFA 3,6 milliards ce qui a porté le montant des prêts nets à F CFA 41,8 milliards.

Decaissements Prêts Projets			Total 2020**
Multilateral			193 142 548,48
BAD			153 916 780,04
dont Appuis budgétaires PEF			52 738 942,80
Appuis budgétaires COVID-19			57 724 216,00
BADEA			1 702 507,60
BDEAC			35 297,60
BID			64 729 335,12
BIRD			6 038 127,20
dont Appuis budgétaires PEF			
FAD			9 502 617,00
FIDA			7 357 225,15
FMI			268 178 926,40
dont appuis budgétaires PEF			45 051 590,40
appuis budgétaires COVID-19			223 127 336,00
FSN			162 799,60
FS OPEP			1 103 790,53
IDA			59 057 227,45
UE			-
Bilateral			77 999 998,00
KFW			818 722,10
Belgique			-
Espagne			-
AFD			44 689 863,54
dont Appuis budgétaires PEF			
JICA			6 335 975,70
NORGE			-
PAYS BAS			-
SUISSE			-
ARABIE SAOUDITE			-
Chine			-
EXKOR			1 547 545,60
EXTURK			3 236 638,00
EXIND			20 558 267,46
FKDEA			812 985,60
Commerciaux			224 833 849,80
Bank Of China			17 375 766,40
HUAWEI China			7 967 188,90
Belfius			5 318 310,70
BMCE Bank			-
CDS group			-
Eurobond			-
COMMERZBANK AG Paris			13 377 019,90
DEES			528 549,40
ICBC			-
Inter Islamic Trade Finance Corporation			45 388 381,30
INTESA SANPAOLO SPA			-
NR_ECMR			-
EXIM BANK CHINA			134 878 633,20
RBIA			-
SG			-
SCBL			-
			874 618 481,48
			495 976 396,28
			378 642 085,20

*données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

IV.2.2. Émissions des titres publics

La stratégie de financement de l'économie au cours de l'exercice 2020 a reposé essentiellement sur l'émission prudente des titres publics pour lisser la trésorerie de l'Etat (BTA) et financer les projets d'infrastructures de base et éventuellement accompagner les entreprises stratégiques en difficulté (OTA).

Au terme de la mise en œuvre de son programme de financement, le Trésor Public a pu mobiliser **FCFA 774,63 milliards** sur le marché des capitaux, soit **FCFA 413,92 milliards** en Bons du Trésor Assimilables (BTA) et **FCFA 360,71 milliards** en Obligations du Trésor Assimilables (OTA).

Au cours de l'exercice 2020, le Trésor a honoré toutes ses échéances de remboursements sur le marché des capitaux soit, un montant total de **F CFA 474,0 milliards**, dont **F CFA 383,0 milliards** sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC (BTA et OTA) et de **F CFA 91,3 milliards** d'Obligations du Trésor (emprunts obligataires) sur le marché financier national¹⁴.

¹⁴ Ex Douala Stock Exchange (DSX).

Au cours de la période 2010-2020, le Trésor Public a mobilisé des titres sur les marchés des capitaux pour un montant total de **F CFA 3 887,4 milliards**, soit **F CFA 2 642,0 milliards** sur le marché des titres publics à souscription libre de la BEAC, **F CFA 795,0 milliards** sur le marché financier national et **F CFA 450,4 milliards** sur le marché financier international (euro bond).

L'encours des titres en fin d'exercice 2020 s'est établi à la somme de **F CFA 1 469,7 milliards**, soit **F CFA 227,2 milliards** de bons du Trésor Assimilables, **F CFA 601,0 milliards** d'obligations du Trésor Assimilables, **F CFA 191,3 milliards** sur le marché financier sous - régional (ECMR) et **F CFA 450,4 milliards** d'Euro bond sur le marché international.

IV.2.2.1. Les émissions par adjudication sur le marché de la BEAC

IV.2.2.1.1. Marché primaire

• Émissions

Au terme de la mise en œuvre de son programme de financement de l'exercice 2020, le Trésor Public a annoncé 33 émissions de titres publics sur le marché de la BEAC, adjugé 33 lignes d'émission et déclaré 01 ligne infructueuse.

Tableau 8. Synthèse des émissions des titres publics

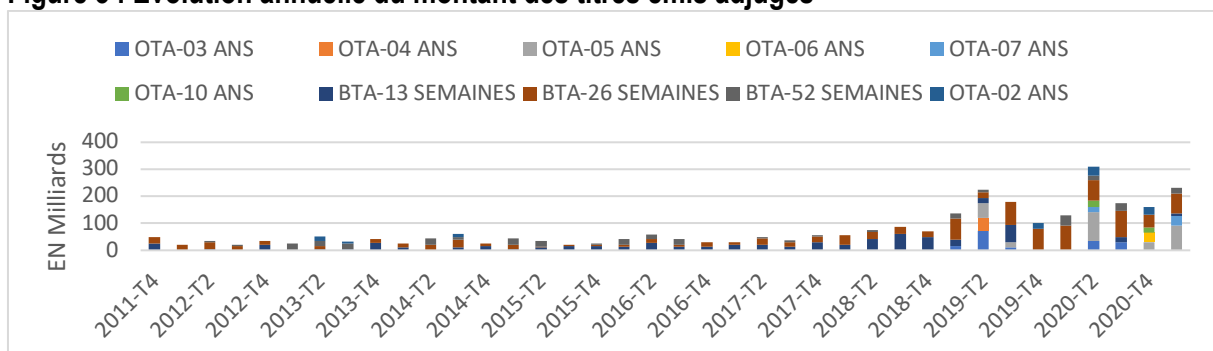
CODE EMISSION	TYPE	MATURITES	TRIMESTRE	DATE ADJUDICATION	DATE ECHEANCE	TIMP OU PMP	MONTANT DEMANDE	MONTANT SOUSCRIPTIONS	MONTANT SERVI
CM1200000873 BTA-26 04 SEPTEMBRE 2020	BTA	26 SEMAINES	1	04-mars-20	04-sept-20	2,74%	20 000 000 000	32 700 000 000	20 000 000 000
CM1300000484 BTA-52 19-MARS-2021	BTA	52 SEMAINES	1	18-mars-20	19-mars-21	3,41%	10 000 000 000	8 518 000 000	7 518 000 000
CM1300000468 BTA-52 15-JAN-2021	BTA	52 SEMAINES	1	15-janv-20	15-janv-21	2,69%	10 000 000 000	16 500 000 000	10 000 000 000
CM1200000840 BTA-26 10-JUIL-2020	BTA	26 SEMAINES	1	08-janv-20	10-juil-20	2,13%	20 000 000 000	4 103 000 000	20 000 000 000
CM1300000476 BTA-52 19-FEVRIER 2021	BTA	52 SEMAINES	1	19-févr-20	19-févr-21	3,35%	20 000 000 000	30 600 000 000	20 000 000 000
CM1200000857 BTA-26 31-JUIL 2020	BTA	26 SEMAINES	1	29-janv-20	31-juil-20	2,69%	50 000 000 000	53 000 000 000	47 000 000 000
CM1200000865 BTA-26 AOÛT-2020	BTA	26 SEMAINES	1	12-févr-20	14-août-20	2,69%	20 000 000 000	18 900 000 000	5 200 000 000
TOTAL TRIMESTRE 1							150 000 000 000	164 321 000 000	129 718 000 000
CM2B00000038 OTA-05 ANS 5,7% 10-AVRIL-2025	OTA	05 ANS	2	27-mai-20	10-avr-25	99,47%	35 000 000 000	55 121 000 000	35 000 000 000
CM1200000881 BTA-26 02-CTO-2020	BTA	26 SEMAINES	2	01-avr-20	02-oct-20	2,46%	10 000 000 000	18 583 000 000	10 000 000 000
CM1200000915 BTA-26 25-DECE-2020	BTA	26 SEMAINES	2	24-juin-20	25-déc-20	2,71%	25 000 000 000	46 800 000 000	25 000 000 000
CM2B00000038 OTA-05ANS 5,7% 10-AVRIL 2025	OTA	5 ANS	2	08-avr-20	10-avr-25	97,65%	100 000 000 000	75 637 000 000	71 637 800 000
CM2A00000054 OTA-2ANS 3,5% 01-MAI-2022	OTA	02 ANS	2	29-avr-20	01-mai-22	97,37%	50 000 000 000	43 369 000 000	33 346 000 000
CM2J00000030 OTA-3ANS 4% 17-AVRIL 2023	OTA	03 ANS	2	15-avr-20	17-avr-23	96,42%	70 000 000 000	37 046 000 000	35 000 000 000
CM1200000899 BTA-26 06 NOVE-2020	BTA	26 SEMAINES	2	06-mai-20	06-nov-20	2,63%	20 000 000 000	34 900 000 000	20 000 000 000
CM1200000907 BTA-26 13-NOVE-2020	BTA	26 SEMAINES	2	13-mai-20	13-nov-20	2,68%	20 000 000 000	25 000 000 000	19 500 000 000
CM2D00000028 OTA-10 ANS 7,00% 08-MAI-2030	OTA	10 ANS	2	06-mai-20	08-mai-30	2,95%	25 000 000 000	26 700 000 000	25 000 000 000
CM1300000907 BTA-52 04JUIN-2021	BTA	52 SEMAINES	2	03-juin-20	04-juin-21	3,80%	20 000 000 000	19 600 000 000	17 200 000 000
CM2C00000037 OTA-7 ANS 6,5% 19 JUIN 2027	OTA	7 ANS	2	17-juin-20	19-juin-27	95,55%	25 000 000 000	17 729 000 000	17 729 000 000
TOTAL TRIMESTRE 2							400 000 000 000	400 485 000 000	309 412 800 000
CM1200000949 BTA-26 05-MARS-2021	BTA	26 SEMAINES	3	02-sept-20	05-mars-21	2,32%	20 000 000 000	56 600 000 000	20 000 000 000
CM2J00000055 OTA-3ANS 4,00%18-sept-2023	OTA	03 ANS	3	16-sept-20	18-sept-23	99,64%	30 000 000 000	54 087 000 000	30 000 000 000
CM1200000931 BTA-26 12-FEVR-2021	BTA	26 SEMAINES	3	12-août-20	12-févr-21	2,48%	30 000 000 000	47 480 000 000	30 000 000 000
CM1300000518 BTA-52 06-AOUT-2021	BTA	52 SEMAINES	3	06-août-20	06-août-21	2,72%	15 000 000 000	37 000 000 000	15 000 000 000
CM1100000833 BTA-13 09-OCTO-2020	BTA	13 SEMAINES	3	08-juil-20	09-oct-20	2,35%	20 000 000 000	52 060 000 000	20 000 000 000
CM1200000923 BTA-26 15-JANV-2021	BTA	26 SEMAINES	3	15-juil-20	15-janv-21	2,50%	25 000 000 000	61 060 000 000	25 000 000 000
CM1300000500 BTA-52 30-JUIL-2021	BTA	52 SEMAINES	3	29-juil-20	30-juil-21	2,75%	15 000 000 000	49 400 000 000	15 000 000 000
TOTAL TRIMESTRE 3							155 000 000 000	357 687 000 000	155 000 000 000
CM2B00000046 OTA-5ANS 5,50% 11-DECE-2025	OTA	05 ANS	4	09-déc-20	11-déc-25	99,06%	30 000 000 000	31 275 000 000	30 000 000 000
CM2D00000036 OTA-10 ANS 7,00% 23-OCTO-2030	OTA	10 ANS	4	21-oct-20	23-oct-30	99,33%	35 000 000 000	20 761 000 000	20 000 000 000
CM2L00000010 OTA-6ANS 6,00%09 OCTO-2026	OTA	6ANS	4	07-oct-20	09-oct-26	97,98%	35 000 000 000	35 972 000 000	35 000 000 000
CM2A00000062 OTA-02ANS 3,40%20-NOVE-2022	OTA	02 ANS	4	18-nov-20	20-nov-22	99,79%	35 000 000 000	30 100 000 000	28 000 000 000
CM1200000964 BTA-26 14-MAI-2021	BTA	26 SEMAINES	4	11-nov-20	14-mai-21	2,05%	25 000 000 000	64 900 000 000	25 000 000 000
CM1200000956 BTA-26 02-AVRIL-2021	BTA	26 SEMAINES	4	30-sept-20	02-avr-21	2,24%	20 000 000 000	54 100 000 000	20 000 000 000
CM1200000972 BTA-26 25-JUIN-2021	BTA	26 SEMAINES	4	23-déc-20	25-juin-21	2,13%	25 000 000 000	23 500 000 000	22 500 000 000
CM2C00000045 OTA-07ANS 6,5% 06-nov2027	OTA	07 ANS	4	04-nov-20	06-nov-27		25 000 000 000	4 220 000 000	0
TOTAL TRIMESTRE 4							230 000 000 000	264 828 000 000	180 500 000 000
TOTAL 2020							935 000 000 000	1 187 321 000 000	774 630 800 000

Source: MINFI/DGTCFM/DIRTRE

Les sollicitations du Trésor Public sur le marché des adjudications se sont accrues de **FCFA 422,0 milliards** par rapport à l'exercice 2019 pour atteindre **FCFA 935,0 milliards**. Quant aux soumissions des Spécialistes en Valeurs du Trésor et au montant adjugé, ils ont augmenté respectivement de **FCFA**

93,5 milliards et FCFA 131,4 milliards. Le montant des titres émis adjudgé s'est chiffré à **FCFA 775,0 milliards** en 2020. Cette augmentation s'est expliquée par la volonté du Trésor à réduire de manière significative ses arriérés de paiements des exercices antérieurs.

Figure 3 : Évolution annuelle du montant des titres émis adjudgés



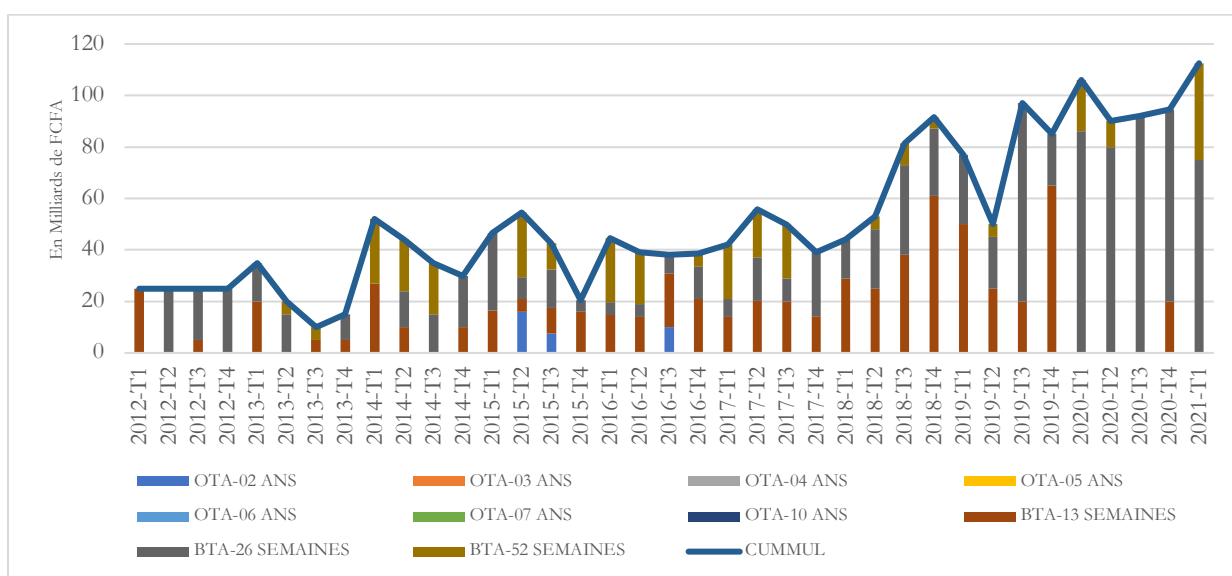
Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE

- **Remboursements**

Au 31 décembre 2020, le Trésor Public a honoré toutes ses échéances de remboursement, soit un montant total de **FCFA 1 814,0 milliards**.

Pour le compte de l'exercice 2020, le cumul des remboursements des titres publics émis par adjudication s'est situé à **FCFA 383,0 milliards** contre **FCFA 309,0 milliards en 2019**, soit une hausse de 23,85%. Ce volume est composé de 5,23% de BTA à 13 semaines, 86,94% de BTA à 26 semaines et de 7,84% de BTA à 52 semaines.

Figure 4 : Évolution annuelle des remboursements



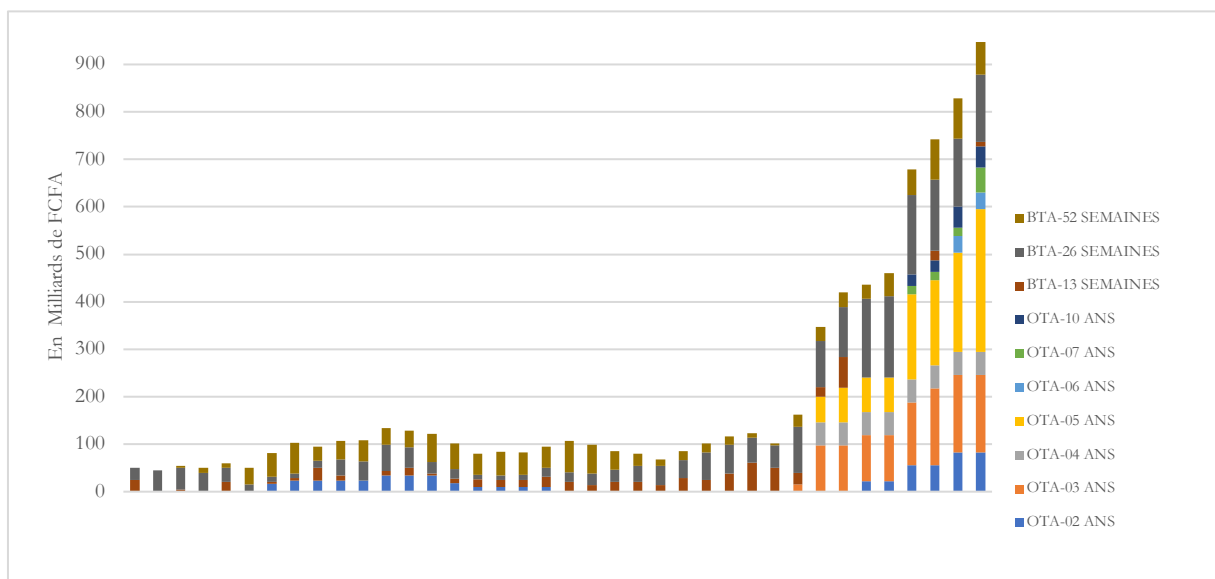
Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE

- **Encours**

L'encours des Titres Publics émis par adjudication s'est élevé à **FCFA 828,1 milliards** au 31 décembre 2020, en hausse de 217,1% en glissement annuel. Cet encours est composé de **FCFA 227,2 milliards** de BTA et **FCFA 601,0 milliards** d'OTA.

L'encours des OTA, de maturité 02, 03, 04, 05, 06, 07 et 10 ans s'élèvent respectivement à **FCFA 85,3 milliards** ; **F CFA 161,8 milliards** ; **F CFA 48,5 milliards**, **F CFA 208,6 milliards**, **F CFA 35 milliards**, **FCFA 17,7** et **F CFA 45 milliards**. Par ailleurs, l'encours des BTA est composé de **F CFA 142,5 milliards** pour les BTA de maturité 26 semaines et **F CFA 84,718 milliards** pour les titres de maturité 52 semaines.

Figure 5 : Évolution annuelle de la composition de l'encours des titres



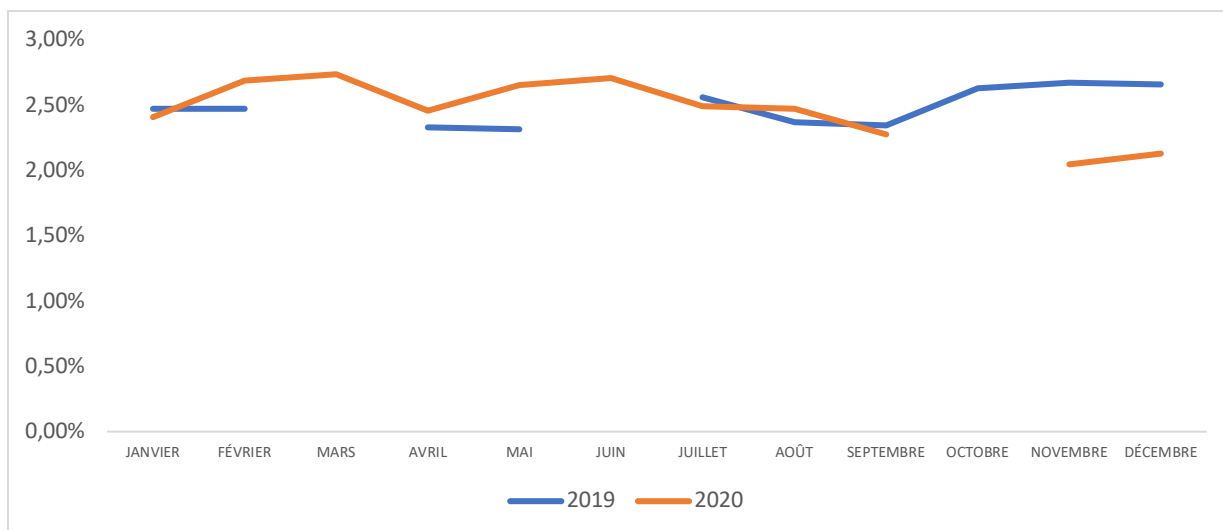
Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE

- **Taux d'intérêt**

Les taux d'intérêt moyen pondéré (TIMP)¹⁵ des BTA à 26 semaines ont varié entre 2,04% et 2,74 %. Ces taux d'intérêt ont connu une baisse en fin d'exercice 2020.

Figure 6 : Évolution du TIMP BTA-26 semaines en 2019 et en 2020

¹⁵ Le TIMP correspond à la moyenne des taux d'intérêt des offres retenues

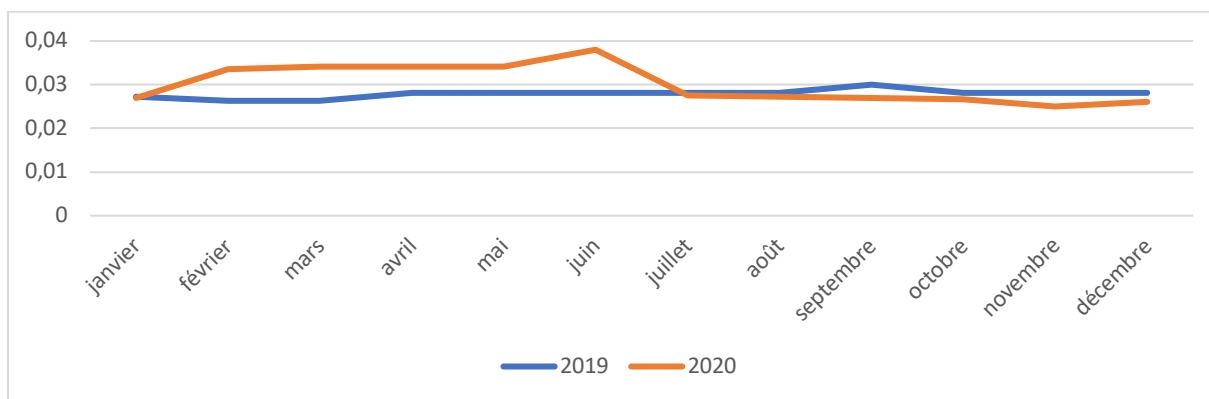


Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE

Six émissions de BTA de maturité 52 semaines ont été annoncées et, aucune déclarée infructueuse au cours de l'exercice 2020. Les taux d'intérêt des émissions adjudgées étaient inférieurs à 4%. Néanmoins, cet instrument de financement du budget de l'Etat est resté très peu utilisé au cours de l'exercice 2020 à cause de son coût élevé et de la frilosité des banques.

De manière générale, le taux d'intérêt moyen pondéré sur les BTA-52 semaines émis a connu une hausse en 2020 par rapport à celui de 2019 durant les trois premiers trimestres, sauf au dernier trimestre 2020 où les taux d'intérêt étaient inférieurs à ceux de la même période en 2019.

Figure 7 : évolution du taux d'intérêt moyen pondéré en 2019 et en 2020



Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE

- **Coût des émissions**

Au cours de l'exercice 2020, les intérêts précomptés sur les BTA se sont situés à **F CFA 6, 6 milliards**. En y intégrant les commissions d'organisation des séances prélevées par la BEAC qui se sont élevées à **F CFA 0,95 milliards**, le coût total du programme d'émission des titres publics de l'exercice 2020 s'est situé à **F CFA 6,7 milliards**.

Ce coût est lié au montant mobilisé qui est en hausse de **F CFA 131,4 milliards** par rapport à celui de 2019. Par conséquent, il connaît une croissance de 35,2% en glissement annuel. Pour la période 2011-2020, il est évalué à **F CFA 26,2 milliards**.

IV.2.2.1.2. Marché secondaire

Les transactions effectuées sur le marché secondaire, au cours de l'année 2020, portaient exclusivement sur les OTA émis par le Cameroun.

Les SVT-vendeurs étaient AFRILAND FIRST BANK, BGFI Bank, Crédit du Congo, ECOBANK Cameroun, ECOBANK GUINÉE EQUATORIAL et Union Gabonaise de Bank. Ces dernières ont aussi été acheteurs avec la participation des autres SVT tels que CITI Bank, ECOBANK Tchad, SCB Cameroun et UBA.

IV.2.2.2. Émissions par syndication sur le marché financier sous régional

IV.2.2.2.1. Marché primaire

- **Émissions**

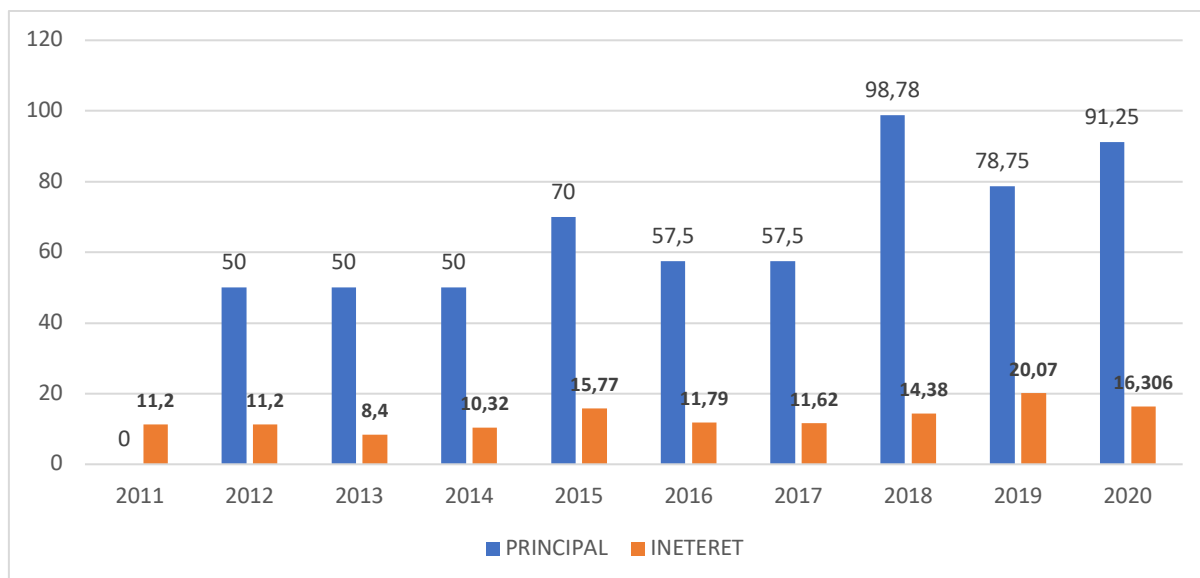
Le Trésor Public n'a pas émis de titres sur le marché financier sous régional au cours de l'exercice 2020. Le choix du marché monétaire a été motivé par l'objectif de limiter les interventions du Trésor Public au niveau de son marché traditionnel, le marché monétaire, et de laisser le Marché Financier aux entreprises. Cette politique vise à permettre aux divers agents économiques (l'Etat et les entreprises) de se refinancer aisément en vue du développement de l'économie nationale à travers une croissance robuste.

D'autres avantages beaucoup plus immédiats sont à mettre à l'actif de cette politique en l'occurrence, les gains financiers réalisés du fait de l'absence des frais liés à la passation et à l'enregistrement de l'opération sur le marché et de l'absence des commissions d'arrangement dans l'émission d'OTA. En somme, l'intervention sur le marché monétaire par émission des OTA a permis à l'Etat d'économiser près de FCFA 5 milliards qu'il aurait pu perdre dans des opérations d'emprunt obligataire effectuées sur le marché financier pour les mêmes montants.

- **Remboursement**

De 2011 à fin 2020, le Trésor Public a honoré toutes ses échéances de remboursement. Le montant cumulé des remboursements des ECMR sur ladite période est de **FCFA 737,0 milliards**, soit FCFA 604,0 milliards en principal et **FCFA 134,0 milliards** en intérêts.

Figure 7 : Évolution annuelle des remboursements (en milliards de FCFA)



Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE

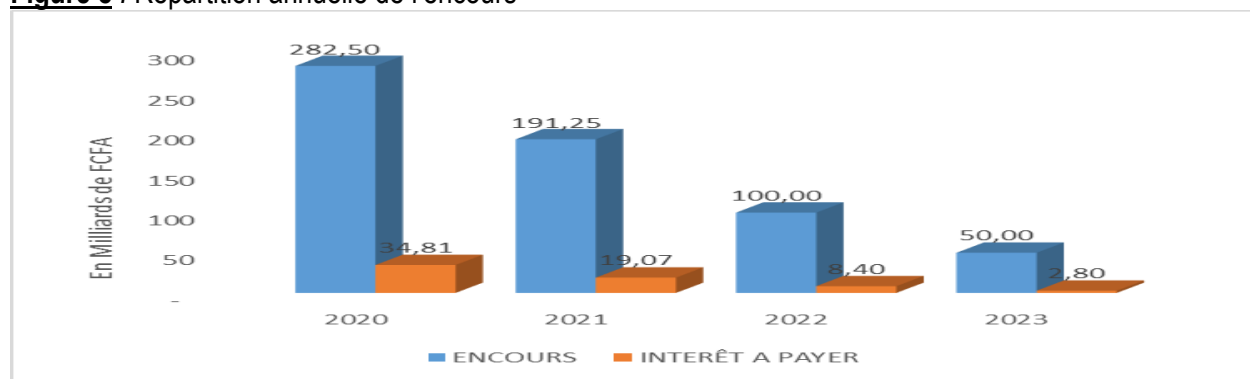
Au titre de l'exercice 2020, les remboursements des titres effectués se sont situés à **F CFA 107,5 milliards** contre **F CFA 99,0 milliards** en 2019, soit une hausse de **FCFA 9,5 milliards**.

La composition desdits remboursements est la suivante :

- « ECMR 5,5% net 2016-2021 », principal amorti de 41,25 milliards de FCFA pour des intérêts de 5,106 milliards de FCFA ;
- principal amorti de 50 milliards de FCFA pour des intérêts de 11,20 milliards de FCFA.

Au 31 décembre 2020, l'encours des titres publics sur le marché de la syndication est de 191,25 milliards de FCFA pour un montant total des intérêts à payer de FCFA 34,81 milliards.

Figure 8 : Répartition annuelle de l'encours



Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE

IV.2.2.2.2. Marché secondaire

Au courant de l'exercice 2020, ce compartiment du marché a été animé par quelques transactions sur les emprunts, « ECMR 5,5% net 2016-2020 » et « ECMR 5,6% net 2018-2023 », cotés sur la place boursière de la BVMAC.

IV.2.2.2.3. Marché international

Pour ce qui est des Euro bond 2015-2025 dont le remboursement du principal est fixé en 2023, 2024 et 2025, le Trésor Public a respecté ses échéances de paiement de coupons (intérêts) semestriels pour le compte de l'exercice 2020 à hauteur de **FCFA 38,0 milliards**, soit **FCFA 19,0 milliards** tous les six mois. Par conséquent, son encours reste inchangé à **FCFA 450,4 milliards**.

IV.2.3. financement bancaire

La loi de finances de l'exercice 2020 avait autorisé au titre des financements bancaires un montant de **F CFA 152,0 milliards**. Au terme dudit exercice, les ressources mobilisées auprès des banques se sont établies à **F CFA 685,1 milliards**, soit un taux d'exécution de **450,7%**. Lesdits financements enregistrent une augmentation de **F CFA 546 milliards** en valeur absolue et de **392,5 %** en valeur relative par rapport à l'exercice 2019 où ils s'étaient situés à **F CFA 139,1 milliards**.

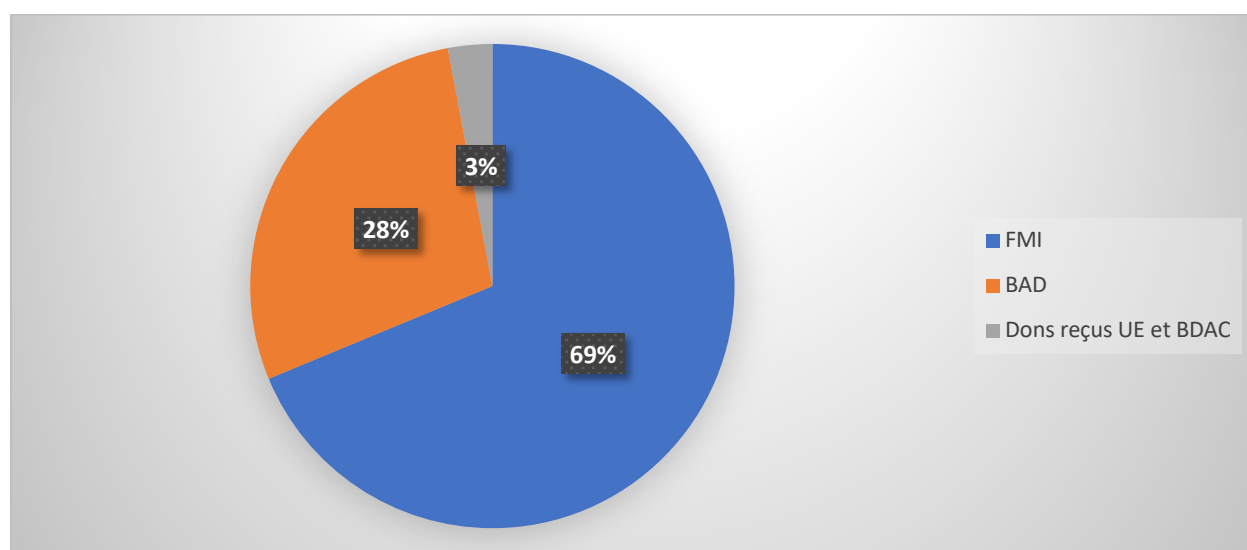
IV.2.4. appuis budgétaires

Concernant les appuis budgétaires, leur montant global à fin 2020 s'est élevé à la somme de **F CFA 389,3 milliards** sur des prévisions révisées de **F CFA 214,5 milliards**, soit un taux de réalisation de **181,5%**. En glissement annuel, ils ont enregistré une augmentation de **F CFA 161,3 milliards** en valeur absolue et de **70,7%** en valeur relative comparé à 2019 où ils s'étaient établis à **F CFA 228,1 milliards**.

Par bailleurs, le montant des appuis budgétaires se présente ainsi qu'il suit :

- **F CFA 267,7 milliards¹⁶** du Fonds Monétaire International, soit **68,8%** ;
- **F CFA 110,2 milliards** de la Banque Africaine de Développement, soit **28,3%** ;
- **F CFA 11,5 milliards** sous forme de DONS dont, **F CFA 11 milliards** de l'Union Européenne et **F CFA 0,5 milliards** de la Banque de Développement de l'Afrique Centrale, soit **2,9%**.

Figure 9 : Poids des appuis budgétaires par Bailleurs



¹⁶ En considérant les **F CFA 135,62 milliards** reçus en mai au titre de la Facilité de Crédit Rapide pour aider le Cameroun dans la lutte contre le Covid-19 et ses répercussions économique et sociale et les **F CFA 86,78 milliards** reçus en octobre 2020.

IV.2.5. financements exceptionnels

Les financements exceptionnels¹⁷ désignent toutes autres dispositions prises par les autorités d'une économie pour financer des besoins de la balance des paiements. Les opérations de financement exceptionnels sont définies sur la base d'un concept analytique plutôt que des critères précis. Parmi ces opérations figurent les remises de dettes, les échanges de créances contre des titres de participation et autres types d'opérations liées au réaménagement de la dette. Dans certaines circonstances, certains emprunts de l'Etat ou d'autres secteurs pourraient faire partie de cette catégorie.

Au terme des négociations avec les bailleurs de fonds et compte tenu du contexte sanitaire difficile, l'Etat du Cameroun a consacré en loi de finances rectificative, le mécanisme de financement exceptionnel. Ainsi, sur des prévisions de **F CFA 374,5 milliards**, les financements exceptionnels se sont élevés à **F CFA 176,6 milliards** soit taux de **47,2%**. Ces derniers sont constitués de **F CFA 124 milliards** au titre de l'allègement de la dette publique extérieure et de **F CFA 52,6 milliards**¹⁸ représentant les dépôts des correspondants ayant servi au financement du déficit budgétaire.

Tableau 9. Variation nette de la trésorerie des correspondants du Trésor en 2020

COMPTES	libellés	RETRAITS NETS 2020	DEPOTS NETS 2020	VARIATION NETTE 2020
420	Etablissements Publics	781 841 380 223	781 987 141 991	145 761 768
421	Communes	837 201 076 938	840 997 976 357	3 796 899 419
450	Administrations	68 524 498 726	87 398 733 329	18 874 234 603
470	Divers	550 336 188 126	580 270 550 338	29 934 362 212
TOTAL		2 237 903 144 013	2 290 654 402 015	52 751 258 002

¹⁷ **Fonds Monétaire International (FMI)**, « Statistiques de la dette extérieure-Guide pour les statisticiens et les utilisateurs ; Appendice III. Glossaire des Termes consacrés à la dette extérieure », Washington D.C., 2003.

¹⁸ F CFA 52,6 milliards correspond à la variation nette de la trésorerie des déposants et correspondants du Trésor, dépôts nets de **F CFA 1 508,6 milliards** (-) sorties nettes de trésorerie de **F CFA 1 456,0 milliards**.